

- *Les parties action sont en gras italiques dans le texte*

## **Texte CAA du 16 juin 2015 présenté par le secrétariat académique**

Situation catastrophique du chômage, cadeaux aux entreprises et restrictions infligées au secteur public, politique irresponsable en matière d'immigration : dans tous les domaines, ce gouvernement se condamne à l'impuissance et au reniement ! Les discours sur la priorité accordée à la jeunesse, la création de 60 000 postes dans l'éducation nationale, la refondation de l'école subissent aujourd'hui l'épreuve du réel. En effet, les personnels attendent toujours une revalorisation de leur rémunération et de leur carrière. Il ne suffit plus d'invoquer l'augmentation globale du budget de l'éducation nationale ; chacun a compris que cette augmentation est happée par le rétablissement partiel de la formation initiale et la démographie. Chacun mesure bien au quotidien le déclassement et la paupérisation galopante de la profession. Les premiers chiffres d'admissibilité aux concours montrent bien que les candidats ne se précipitent toujours pas vers la carrière d'enseignant. Les conditions d'apprentissage pour les élèves et les conditions d'exercice du métier restent toujours dégradées et le recours à la précarité perdure.

### **La réforme du collège :**

Le matraquage médiatique orchestré par le gouvernement n'a pas réussi à inverser l'opinion. Ne nous laissons pas impressionner par l'arrogance de la ministre qui a fait paraître les décrets au lendemain de la forte mobilisation du 19 mai.

Lors du groupe de travail du 10 juin, les organisations composant l'intersyndicale ont rappelé leur opposition à la réforme et leur détermination à obtenir le retrait du décret et la reprise des discussions. ***La CAA de Poitiers appelle à maintenir ce cap et à poursuivre l'action dès la rentrée.***

Si la prise de conscience des dangers de cette réforme est bien réelle dans nos établissements, la participation aux manifestations et rassemblements a été bien en deçà de nos attentes. Malgré le volontarisme du secrétariat académique pour mener l'action, la participation a été insuffisante à nos rendez-vous départementaux du 19 mai et 11 juin et académique du 6 juin à Poitiers. ***Il faut continuer à faire signer massivement la pétition intersyndicale « Un autre collège 2016 » et faire voter une motion lors des derniers CA dans les établissements. C'est pourquoi dès le mois d'août, il faudra intervenir dans les réunions de prérentrée et occuper largement les panneaux d'affichage syndicaux pour réactiver la mobilisation, déposer des heures d'information syndicale dans les établissements. La CAA de Poitiers se prononce favorablement pour l'organisation d'un rassemblement national dans les semaines suivant la rentrée.***

L'information des enseignants et CPE en poste en lycée n'est pas encore suffisante, la plupart n'a pas encore pris conscience de l'impact de cette réforme sur les futurs élèves de lycée ni sur le danger de voir étendre au lycée le principe des horaires et programmes variables. ***Le SNES devra, dès la rentrée, communiquer à nouveau sur la réforme et ses conséquences auprès des collègues de lycée.***

### **Rentrée 2015 :**

Aucune amélioration n'est à attendre : les effectifs de classe s'annoncent très chargés, la pression sur les taux de passage a encore augmenté et la mise en œuvre des nouveaux décrets ORS et IMP d'autant qu'on ne connaît pas encore l'enveloppe de chaque établissement, tout ceci risque fort de créer des tensions supplémentaires et d'aggraver l'arbitrage local. L'indemnitaire ne saurait d'ailleurs tenir lieu de revalorisation des salaires. ***Le SNES-FSU doit exiger le maintien des décharges et prioriser les missions reconnues jusque là par une décharge horaire.*** La CAA de Poitiers dénonce le fait qu'à ce jour beaucoup de points restent obscurs autour de cette rentrée 2015, jusqu'à la mise en œuvre de l'EMC qui constitue pourtant un axe fort de la circulaire de rentrée !

### **La réforme territoriale :**

Cette réforme arrive à son terme à l'issue d'une marche forcée où les citoyens et leurs représentants ont été écartés du débat. Le troisième volet (loi NOTRe) aurait pu être l'ultime occasion pour le gouvernement de développer la démocratie locale, il n'en sera rien! Le calendrier est démentiel et l'opacité de la future organisation des services de l'Etat en région témoigne là encore de ce que sera le futur dialogue social.

Les prises de décision de la « grande région » se feront à Bordeaux. La conséquence de cette reconcentration sera le non remplacement des agents partant à la retraite, estimés à 28% des personnels mais le flou persiste quant au chiffre précis. Ce pourrait être un peu différent dans l'éducation nationale. On passerait de trois académies pour notre région à une ou deux. Il ne restera qu'un seul CREFOP, un seul CESER, un CREN et les CT seront fusionnés. Les décisions seront prises dans l'été, sans véritable concertation. Les entretiens avec le préfet préfigurateur et le recteur (de Bordeaux) coordonnateur ne nous ont apporté aucun élément précis. Nous devrions bénéficier d'une information en CTA mais pas d'un vote et en septembre les décisions seront prises ! Pourtant les enjeux sont essentiels pour le service public d'orientation (RH, lycées, carte des formations, CIO...), avec des objectifs non avoués, la réduction de la dépense publique et la poursuite d'une logique libérale de pilotage de l'éducation et de l'orientation par le tissu économique local.

Le SNES et la FSU vont donc devoir très rapidement se mettre en ordre de marche face à une nouvelle organisation administrative. Les trois CFR se sont réunis à Libourne le 9 juin : un travail fédéral de communication est en préparation. ***L'objectif affirmé de cette réforme est la réduction de la dépense publique. Nous allons devoir, là aussi, informer, mobiliser et combattre.***

#### **Stagiaires :**

La dernière réforme de la formation initiale, avec la mise en place des ESPE, est un nouveau fiasco. Les stagiaires en sont les premières victimes. Aux pressions qu'ils subissent de la part des IPR, des chefs d'établissement, parfois même de leur tuteur, s'ajoutent maintenant celles de l'ESPE. L'emploi du temps de la formation ne tient pas compte de celui du stage en établissement, les modalités et critères d'évaluation varient d'une discipline à l'autre. Le ministère a attendu le 26 mars pour publier la note de service sur l'évaluation du stage.

A Poitiers, il semble que les jurys de soutenance du mémoire (ou portfolio) n'aient pas toujours tenu compte des conditions dans lesquelles les stagiaires sont contraints de travailler. En éducation musicale, les stagiaires et étudiants ont vainement attendu le jury qui ne s'est pas présenté...

Nous pouvons nous attendre encore à de nombreuses incohérences dans l'affectation des lauréats. Les syndicats de la FSU concernés ont écrit un courrier au recteur et au président de l'université pour les alerter.

***Le SNES-FSU doit relancer une campagne, avec le SNEP, le SNUIPP et le SNESUP pour obtenir d'autres conditions pour l'année de stage, dans l'intérêt à la fois des stagiaires, des élèves et de l'institution.*** Il faut absolument parvenir à enrayer la crise de recrutement : cela passe par l'augmentation des salaires, bien sûr, mais aussi par l'amélioration des conditions d'exercice pour les nouveaux collègues.

#### **Retraites :**

Le COR (Conseil d'orientation des retraites) a rendu son rapport annuel. Il interroge notamment la contribution des différents leviers (passage de l'âge légal de 62 à 64 ans, taux de prélèvement global... ) pour l'équilibre du système. De 2020 à 2040, la diminution de la pension moyenne relative des retraités serait la principale contribution au financement des retraites. A paramètres inchangés, le risque d'un appauvrissement des retraités est bien réel. La CAA considère que les recommandations faites au gouvernement doivent s'écarter des orientations des précédentes réformes et que toutes les richesses doivent contribuer au financement.

#### **Syndicalisation :**

Nous avons au cours de cette année scolaire réveillé l'engagement militant qui s'était un peu assoupi ces dernières années. Les élections professionnelles, le gel du point d'indice à durée indéterminée, la préparation de rentrée, le SPRO, la réforme du collège ont redonné de l'audience au discours syndical du SNES et de la FSU dans les établissements. Il reste encore à faire pour assurer le renouvellement des SI et des correspondants d'établissement. ***Le nombre d'heures d'information syndicale est en hausse et nous devons encore amplifier notre présence dans les établissements. La mise en place des nouveaux statuts doit aussi être l'occasion d'apporter de l'information. Il faut renforcer la formation syndicale, seul rempart à la pression du management local des chefs d'établissement.***

#### **Droit et liberté :**

Le Snes-Fsu de Poitiers s'indigne de l'acharnement dont a été victime Jean-François Chazerans, notre collègue de philosophie. En sus d'une sanction expéditive et sans fondement, il a été lourdement pénalisé dans son barème de mutation qui aurait dû lui permettre de retrouver un poste au plus près de son domicile.

La loi sur le renseignement, en passe d'être adoptée à l'Assemblée, est synonyme d'un recul des libertés et d'un risque important d'atteinte au droit d'expression, en particulier syndicale.

***La CAA appelle tous les collègues à manifester leur solidarité avec les collègues du collège Bellefontaine de Toulouse et à signer la pétition demandant la levée des sanctions (<https://www.change.org/p/m-le-président-de-la-république-françois-hollande-mme-la-ministre-de-l-éducation-nationale-najat-vallaud-belkacem-mme-la-rectrice-de-l-académie-de-toulouse-hélène-bernard-réintégrez-immédiatement-les-6-enseignants-sur-leur-lieu-de-travail-et-levez>).***

contre : 0

abst : 5

pour : 27